

Quelques bribes d'histoire de Chavagnac ...



Il est difficile d'être d'un Pays et de ne pas connaître son histoire, même succinctement ; mais l'histoire se décline à plusieurs échelles et si bon nombre d'entre-nous connaissent l'histoire de notre pays « la France » combien se sont posés la question de la connaissance de l'histoire de notre petit pays à nous, celle de notre commune, celle de l'endroit

où nous habitons ...

Il est un homme, Philippe-Marie de Bosredon, né à la Fauconnie Haute de Chavagnac le 26 mars 1827 qui, le premier, s'y est intéressé.

Le premier document dont il nous fait part parle d'une donation faite à l'abbé de Vigeois de l'église Saint Pierre de Grèzes, située dans la vicairie de Chavagnac. Cet acte, établi sous le roi Lothaire (IX^e siècle), établi que Chavagnac était le chef lieu d'une vicairie.

Ensuite ses diverses publications nous font plonger au XIV^e siècle où un état des châtelainies et paroisses du Périgord, daté de 1365, fait figurer Chavagnac pour 43 feux (Terrasson : 150, Ladornac : 39, Grèzes : 9, Nadaillac : 47, ...).



En 1367 un document en possession de Monsieur Marchand, maire de St P. de Larche au début du siècle dernier, nous parle que « Reynals de Pons, vicomte de Carlux et en partie de Turenne, pour les agréables services que messire Bertrand de Chavagnac, chevalier, avait fait audit vicomte et à ses pères et aïeux, donna [...] audit messire Bertrand tout le lieu et la paroisse de Chavagnac [...] et toute la juridiction haute, basse et moyenne ... ». Il s'agit, peut-être, de la naissance de la seigneurie de Chavagnac !



Les autres publications de Philippe-Marie de Bosredon nous transportent au XV^e siècle. La première famille qui apparaît est la famille de Roffignac (branche des Roffignac d'Allasac). Jean de Roffignac aurait acheté en 1427 à Bertrand de Saillac tous les droits que celui-ci possédait dans la seigneurie de Couzages. A partir de cette date les seigneuries de Chavagnac et de Couzages ont eu les mêmes seigneurs mais elles ont gardé une individualité parfaitement distincte. La seigneurie de Couzages dépendait de la Vicomté de Turenne, état quasi indépendant jusqu'à son rachat par Louis XV en 1738, et était peu imposée contrairement à celle de Chavagnac qui rendait hommage au Comte de Périgord et qui payait la taille, cet impôt honni ! Les archives de la ville de Pau nous précisent que Guinot de Roffignac le 25 septembre 1498 rendait hommage à Alain d'Albret, Comte de Périgord. Son petit fils, François de Roffignac, prête également serment de fidélité au Roi de Navarre, Comte de Périgord, le 1^{er} octobre 1541.



Les années passent et les guerres de religion n'épargnent pas notre contrée. En 1569 les châteaux de Cousages et de Chavagnac furent pillés par les reîtres, mercenaires allemands qui lorsqu'ils étaient sans contrat devenaient des bandes de brigands redoutables. Près de vingt ans plus tard, le 6 avril 1588, Madeleine de Roffignac fit une fondation au profit de l'église de Chavagnac suite au passage des troupes du Duc de Mayenne. Elle avait pour but de « *dire annuellement huit messes et faire prière à Dieu pour l'âme de certaines personnes qui se trouvèrent mortes lorsque le camp de Roi, conduit par M. le Duc du Maine, a passé dernièrement au présent pays.* ».



Chavagnac passa ensuite dans la famille de Polignac. Nous apprenons que François de Polignac, le 9 novembre 1629, signe un contrat d'affermage pour 4 ans « *à maître Pierre Juge, procureur d'office [...] habitant au bourg de Saint-Sernin de Larche, et François Nadal, marchand de la ville de Brive [...] deux terres et seigneuries de Couzages et Chavagnac [...] moyennant le prix de cinq mille livres tournois pour chacune des quatre années* ».



Deux générations plus tard Chavagnac passe dans une branche de la maison de La Rochefoucauld. Alexandre-Armand-Louis-Henri de La Rochefoucauld, capitaine de cavalerie, fils du vice-amiral d'escadre Henri-François de La Rochefoucauld, n'ayant pas eu de descendant male, porta le dernier le titre de seigneur de Chavagnac à la fin du XVIII^e siècle. La Révolution française avait eu lieu et ce furent les notables de province qui prirent le relais ; pour Chavagnac une famille va compter, justement celle de Philippe-Marie de Bosredon : peut-être le sujet de l'année prochaine ...

Alain TAVET

Seigneurs de CHAVAGNAC



